

L'Icann introduit les alphabets arabe et chinois dans les adresses web

L'alphabet romain ne sera bientôt plus le seul à régner sur les adresses Internet. Vendredi 30 octobre, l'**Icann** (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) tiendra une réunion à Seoul (en Corée du Sud, l'un des Etats les plus avancés en matière d'Internet) à l'issue de laquelle les membres de l'organisation devraient voter l'ouverture des « Internationalized Domain Name » (**IDN**) au niveau des ccTLD (Country Code Top Level Domain), les domaines de haut niveau pour les codes de pays internationalisés (le .fr pour la France, par exemple).

En clair, les alphabets autres que latin (ou non ASCII) pourront être utilisés pour créer des adresses web. **L'arabe, le persan, l'hébreu, le cyrillique, le chinois, le japonais, le coréen, le grec, l'hindi ou encore le tamil** feront leur apparition dans les URL. Cette évolution est désigné par le processus « *Fast Track IDN ccTLD* ». Lequel vise à « *rendre l'Internet accessible à tous* », souligne l'Icann.

Le processus Fast Track démarrera **le 16 novembre prochain** à travers l'introduction « *d'un nombre limité de noms de domaine* » et sera disponible dans tous les pays et territoires où la langue officielle est basée sur des scripts autres que le latin. « *Une fois le tout implémenté, il sera alors possible, pour la première fois, qu'un usager obtienne un nom de domaine avec une chaîne de caractères basés sur sa langue maternelle* », note l'Icann. Cela concerne environ la moitié des 1,6 milliard d'internautes de la planète. L'apparition des IDN en ligne ne devrait pas avoir lieu avant la mi-2010, le temps de mettre à niveau l'infrastructure technique.